

» quelque infamie; désirant tout, enviant tout, et voulant
 » les dépouilles de ses amis comme de ses ennemis; débau-
 » ché cynique, ignorant en toute affaire; emporté, blasphé-
 » mateur jusqu'à l'athéisme; exalté jusqu'à la démence; mé-
 » prisant tout le genre humain, sacrifiant tout à soi, à son
 » crédit, à sa puissance, à son avarice, à ses frayeurs,
 » à ses vengeances!..... Tel était le précepteur du jeune
 » Philippe d'Orléans. »

Dubois trouva du reste un élève digne de lui et capable de profiter de ses leçons. Pour former ses mœurs, il mit sous ses yeux l'histoire des adultères, des débauches et des incestes de tous les princes de sa race; pour éclairer son esprit, il lui déroula la longue suite de crimes, d'assassinats, d'empoisonnements, dont s'étaient rendus coupables les rois et les empereurs afin de consolider leur domination sur les peuples; il lui apprit à fouler aux pieds toutes les croyances, tous les sentiments honorables; à ne regarder les hommes que comme des instruments passifs de sa volonté; à n'avoir aucune pitié d'eux; à rapporter tout à lui, à ses plaisirs ou à son ambition; enfin il fit du jeune Philippe d'Orléans ce que dans les cours on nomme un prince accompli, c'est-à-dire un monstre d'égoïsme et de scélératesse.

Dès que l'élève eut atteint l'âge d'homme, il ne tarda pas à mettre en pratique les affreux préceptes du maître. Trois générations le séparaient du trône, l'objet de son ambition; la distance se trouva bientôt rapprochée. Le dauphin fut emporté par un mal étrange qui échappa à la sagacité des médecins; le duc de Bourgogne son fils, nommé le second dauphin, ainsi que la femme de ce prince, le suivirent dans la

même année; puis, trois semaines après, le duc de Bretagne, l'aîné de leurs enfants, mourut également. Le duc d'Anjou, second fils du duc de Bourgogne, faisait encore obstacle; il ne tarda pas à ressentir les effets du mal terrible qui avait moissonné toute sa famille; mais la gouvernante du jeune enfant, la duchesse de Ventadour, soupçonnant la cause de tant de morts subites, empêcha la consommation de ce nouveau crime, en éloignant tous les médecins de la personne du prince et en lui administrant un antidote que la comtesse de Vérue, sa parente, avait apporté de Turin, et qui l'avait sauvée d'une tentative d'empoisonnement. Les convulsions qu'éprouvait l'héritier de la couronne cessèrent peu à peu, et bientôt, grâce à l'antidote, il fut hors de danger.

Toutefois les soupçons de madame de Ventadour, qui étaient partagés par Fagon, médecin du roi, et par Boudin, médecin des enfants de France, n'avaient pas tardé à se répandre au dehors et à soulever la masse de la nation contre le mystérieux empoisonneur. Celui que la clameur publique désignait comme l'auteur de ces ténébreux forfaits était Philippe, duc d'Orléans, devenu second prince du sang et le plus proche héritier du trône, en cas de mort du dernier rejeton de la ligne directe, et du duc de Berry, son gendre. Coupable ou innocent, Philippe d'Orléans eut peur; il se concerta longtemps avec Dubois pour conjurer l'orage prêt à fondre sur sa tête, et se décida, d'après les conseils de son confident, à payer d'audace et à venir se jeter aux pieds du roi, pour le supplier de le mettre en jugement, lui et le chimiste Homberg, son professeur en poisons, ou de lui permettre de confondre ses ennemis, qui voulaient le perdre par

d'épouvantables calomnies. Le monarque reçut les protestations de son parent avec une froide sévérité, et répondit : « Que la punition d'un coupable ne rendrait pas la vie aux » morts, et que le jugement d'un prince de son sang serait » un trop grand déshonneur pour sa maison ; qu'ainsi il » refusait de faire arrêter aucun des gens attachés à sa per- » sonne, et qu'il acceptait sa justification..... »

A partir de ce moment, on remarqua que Louis XIV évita toujours de parler de ses enfants, comme s'il eût craint d'avoir à rechercher les auteurs de leur mort dans sa propre famille, et qu'il montra en toutes occasions une extrême répulsion pour le duc d'Orléans.

Les seigneurs de la cour, à l'exemple du maître, s'éloignèrent du prince et ne reparurent plus au Palais-Royal. Philippe d'Orléans, assuré de l'impunité, ne s'inquiéta pas davantage de cette affaire, et reprit son train de vie habituel. Il croyait tout oublié, lorsqu'un événement fort désagréable pour lui vint réveiller l'attention publique. Un homme déguisé en cordelier avait été arrêté à Poitiers, sur la demande du prince de Chalais, envoyé par la princesse des Ursins à la poursuite de cet individu, soupçonné d'avoir voulu empoisonner le roi d'Espagne. Ce scélérat s'était immédiatement recommandé du duc d'Orléans, et avait obtenu son élargissement du lieutenant de police d'Argenson, qui cherchait à se ménager un appui pour l'avenir.

Cette seconde affaire redoubla la haine qu'inspirait Philippe d'Orléans; le peuple de Paris vint jusque sous ses fenêtres faire entendre les cris de « Mort au traître, mort à » l'assassin, mort à l'empoisonneur ! » Pour arrêter ces dé-

monstrations, le prince essaya de se disculper des charges qui pesaient contre lui dans des libelles qu'il répandit à profusion ; et comme il ne pouvait nier que le poison n'eût joué un grand rôle dans la mort des dauphins, il insinua que la cour de Vienne avait commis les crimes qu'on rejetait sur lui. Mais les faits allégués pour justifier cette version étaient si dénués de toute vraisemblance, qu'il fut obligé d'y renoncer ; alors il accusa les princes légitimés et surtout le duc du Maine. Ceux-ci se disculpèrent facilement des insinuations perfides de leur ennemi, ne gardèrent plus aucun ménagement envers lui, et l'accusèrent formellement dans leurs écrits d'être le seul auteur de la mort des trois dauphins, appuyant leurs dires sur l'ambition immodérée du prince, et sur sa coupable faiblesse pour sa fille aînée Marie-Louise-Élisabeth, duchesse de Berry, cette messaline éhontée qu'il se vantait lui-même d'avoir initiée à d'horribles dépravations depuis l'âge de neuf ans.

Philippe d'Orléans désespérant alors de faire prendre le change à l'opinion, cessa de publier des libelles, et ne s'occupait plus que de ses plaisirs. Il mit de côté toute pudeur, se jeta dans les plus honteux débordements, jusqu'à paraître dans les orgies du Luxembourg et du Palais-Royal avec sa fille, ne prenant nul souci de cacher ses incestes, et se faisant appeler par les courtisans le patriarche Loth. Le scandale fut même poussé si loin, que le duc de Berry, l'imbécile mari de sa fille, en prit de l'ombrage et menaça sa femme de demander au roi l'autorisation de la faire enfermer dans un monastère. L'infortuné paya cher cette menace imprudente ; huit jours après il expirait empoisonné, et le duc

d'Orléans prenait à son lieu et place le rang et le titre de premier prince du sang.

Ce qu'il y eut de singulier à la mort du duc de Berry, ce fut de voir Louis XIV se rapprocher de son neveu, comme si la terreur eût comprimé le ressentiment dans l'âme timorée du roi, et comme s'il eût craint de mécontenter un homme qui savait aussi bien que Philippe se défaire de ses ennemis. Toutefois sa haine n'en était pas moins réelle et violente, ainsi qu'il parut après sa mort, quand on ouvrit son testament. Le vieux despote, prétendant imposer ses volontés jusqu'au delà du tombeau, avait renversé toutes les lois de la monarchie en faveur de ses bâtards légitimés, et avait éloigné les d'Orléans de la régence, ne laissant au chef de cette famille que la simple présidence du conseil. Mais le rusé Philippe ne s'était jamais fait illusion sur les sentiments de Louis XIV à son égard; et dans la prévision de ce qui devait arriver, il avait pris ses mesures.

Dès que le monarque eut fermé les yeux, il convoqua le parlement pour ouvrir le testament du feu roi; il eut soin de s'y présenter avec un grand nombre d'officiers déguisés et armés sous leurs vêtements; de plus il fit entourer le palais de justice par les gardes françaises et suisses, qui lui étaient dévouées, afin d'appuyer au besoin par la force l'exécution du plan qu'il avait machiné. Après avoir écouté la lecture du testament, il prit la parole, prononça un discours extrêmement habile et préparé à l'avance pour la circonstance; il se plaignit en termes mesurés des dispositions du feu roi, remontra à l'assemblée qu'elle avait le droit de casser le testament de Louis XIV, ainsi qu'elle avait fait de celui de

Louis XIII; qu'elle pouvait nommer un régent du royaume, et intervenir dans les actes du futur gouvernement.

Parmi les magistrats, bon nombre s'étaient déjà vendus à Dubois, quelques-uns se trouvaient intimidés par la présence des satellites de Philippe; tous étaient flattés de faire acte d'autorité suprême dans une circonstance aussi solennelle. Le parlement applaudit au discours du prince, et rendit immédiatement un arrêt qui annulait les dispositions de Louis XIV. Le duc d'Orléans fut proclamé régent de France, avec l'autorisation de composer son conseil ainsi qu'il le jugerait convenable; on lui déféra le commandement en chef des troupes de la maison du roi, des autres forces militaires, et on lui accorda l'administration des finances de l'État.

Le duc du Maine eut seulement la surintendance de l'éducation du jeune Louis XV, qui atteignait alors cinq ans et demi. Par réciprocité de bons procédés, Philippe accorda au parlement le droit de remontrances et d'enregistrement des édits, prérogatives qui avaient été singulièrement restreintes sous le règne précédent. Le lendemain de cette comédie, Louis XV, en jaquette, tint un lit de justice, dans lequel les dispositions prises par le parlement furent confirmées, et l'infâme duc d'Orléans déclaré maître absolu du royaume. Aussitôt les courtisans, ceux-là qui s'étaient montrés les plus hostiles au prince, rampèrent à ses pieds; et les mêmes seigneurs qui l'avaient poursuivi trois ans auparavant comme assassin et empoisonneur, le reconduisirent en triomphe dans son palais.

Tout, en un instant, changea de face à la cour; l'on parut avoir pris pour règle d'agir au rebours de ce qu'on avait dit

ou pensé jusque-là. Les vices affeux du régent, l'horrible licence des mœurs de sa fille, furent regardés non plus avec dégoût, mais avec complaisance. Aucun des seigneurs de l'ancienne cour ne voulut ou n'osa assister au convoi de Louis XIV; ils restèrent auprès du nouveau maître, et abandonnèrent aux laquais le soin des funérailles.

Pendant que le corps du vieux despote était transporté à Saint-Denis, le jeune Louis XV était transféré à Vincennes, pour y être élevé sous la garde de la duchesse de Ventadour, du maréchal de Villeroy, son gouverneur, et de l'évêque de Fréjus, Hercule de Fleury, son précepteur. Madame de Maintenon, entièrement abandonnée de la valetaille de cour, qu'elle avait vue à ses pieds quelques jours auparavant, se réfugiait à Saint-Cyr; et les princes légitimés, naguère si puissants, se renfermaient dans leurs palais vides de courtisans. Tous, nobles, magistrats ou financiers, encensèrent le dispensateur des grâces.

Philippe d'Orléans supprima d'abord les secrétaires d'état, et les remplaça par des conseils chargés des mêmes attributions et composés de soixante-dix membres. En divisant ainsi l'autorité et en multipliant les titres honorifiques, le régent avait trouvé un moyen assuré de conserver l'exercice absolu de l'autorité suprême; il l'avait si bien compris, qu'il n'avait pas craint d'y faire entrer quelques-uns des hommes les plus vénérés du peuple, afin de donner de la consistance à ses conseils; toutefois ses créatures et les infâmes débauchés du Palais-Royal, qu'il nommait les roués, étaient en grande majorité. Enfin il installa l'abbé Dubois à la tête des affaires du royaume.

Cela fait, le régent s'occupa de ses débauches, afficha un cynisme sans exemple, et se plongea dans les plus crapuleuses orgies. Saint-Simon lui-même, l'ami et le confident du duc d'Orléans, exprime dans ses mémoires le dégoût que lui inspiraient les saturnales du palais du Luxembourg, dans lesquelles « monseigneur le régent et madame la duchesse de » Berry, dit-il, s'enivraient au point que ceux qui assistaient » à ces crapules ne savaient que devenir, attendu que l'effet » du vin était tel par haut et par bas qu'on était en peine » pour leur vie. Il ajoute que souvent on était obligé de les » porter l'un et l'autre ivres-morts dans leurs appartements. »

Des auteurs contemporains racontent également dans leurs plus grands détails des scènes d'une autre nature qui avaient lieu dans les petites loges de l'Opéra, et dans lesquelles la fille et le père se donnaient des délis pour la luxure comme ils s'en étaient donné pour l'ivrognerie. Tous les mémoires de l'époque sont remplis des saturnales du régent ou de sa fille; toutes les pages sont salies par le récit des intrigues de la duchesse de Berry avec les seigneurs de sa cour et les laquais de sa maison, ainsi que par des relations d'incestes du duc d'Orléans avec ses trois filles aînées, et de monstruosité qui font dresser les cheveux sur la tête.

Dans cette affreuse époque de la régence tout inspire un tel dégoût, qu'on serait tenté de la passer sous silence; mais notre devoir d'historien nous impose la tâche pénible de dévoiler ces mystères d'iniquités, et nous saurons l'accomplir jusqu'au bout. Madame la duchesse de Berry avait conçu une passion effrénée pour un cadet de Gascogne, nommé Rioms, neveu de Lauzun, un gros garçon sans figure

ni esprit, court, joufflu, à face pâle et couverte de pustules, qui, selon l'expression de Saint-Simon, le faisait ressembler à un abcès. Elle souffrait qu'il vécût dans son palais avec une autre maîtresse, la dame Mouchy, dont elle avait fait sa mignonne, et avait poussé l'oubli de son rang jusqu'à l'épouser secrètement. La princesse recevait de lui, sans se plaindre, les plus grossiers traitements, « car, selon la maxime du duc » de Lauzun, son oncle, Rioms employait parfois le bâton, » disant que les Bourbons, hommes et femmes, étaient en » tous points semblables aux bêtes de somme, et voulaient » être menés le bâton haut, sans quoi on ne pouvait conser- » ver sur eux aucun empire. »

De ces honteux désordres du régent et de ses filles il devait nécessairement résulter que la corruption infecterait toutes les classes de la société; les grands seigneurs, les riches financiers, les prélats et les conseillers, se disputèrent la palme de l'immoralité et transformèrent leurs hôtels en lupanars, où chaque soir se renouvelaient d'affreuses saturnales, qu'on nommait les petits soupers de la régence. On en était venu à un tel point de dépravation, que les intrigues entre personnes libres étaient considérées comme ridicules; l'adultère, dégradé de la pompe qu'il avait eue sous Louis XIV, était tombé dans le domaine de la bourgeoisie; la noblesse, à l'exemple du régent, ne trouvait de plaisir que dans le viol ou dans l'inceste. Les grandes dames, dédaignées par leurs maris ou fatiguées des gens de qualité, prenaient leur revanche avec les forts des halles, les portefaix des carrefours, et des laquais, qu'elles changeaient et renouvelaient quand elles les avaient énervés.

Les unes, comme la duchesse de Richelieu, faisaient leurs débauches à domicile, on les nommait valétudinaires; les autres, comme mademoiselle de Charolais, exploitaient les jardins publics, le parc de Versailles, les boulevards, le Palais-Royal, les Tuileries, les quais de Paris, on les désignait sous le nom de citadines. Les princes du sang ne sortaient de l'inceste que pour tomber dans la plus ignoble crapule; plusieurs d'entre eux renouvelaient les mariages monstrueux des Néron et des Héliogabale, et affectaient de vivre maritalement avec leurs ganymèdes. Les courtisans jouaient au brelan leur honneur, leur fortune, leurs sœurs, leurs femmes et leurs filles. Le joli comte d'Évreux, quand il ne pouvait trafiquer de sa femme, se vendait lui-même. Le marquis de la Rochefoucauld, l'un des amants de la duchesse de Berry, joua un jour sa femme à sa rivale, la perdit, et la lui amena. Comme la princesse voulait la livrer au régent, madame de la Rochefoucauld refusa de ratifier cet infâme pacte, se débattit contre le satyre, le blessa dans la lutte, échappa à ses étreintes, et se sauva à demi nue du palais, pour rester fidèle, non au mari qui l'avait vendue, mais à M. de Clermont, dont elle était la maîtresse.

Philippe d'Orléans et sa fille surpassaient dans leurs débordements tout ce qu'on peut imaginer; et pour ne pas être taxés d'exagérations, nous citerons le récit que fait Saint-Simon des petits soupers du Luxembourg, en ayant même soin de supprimer des détails qu'on ne pourrait lire sans que la rougeur montât au front.

« Chaque soir, dit-il, le régent venait souper au Luxembourg, en compagnie de sa fille; il amenait avec lui ses maî-